

Tél : 01.60.66.18.57 Courriel : ce.0771774k@ac-creteil.fr	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> Extraordinaire	Date Le 16/06/17 De 18H00 à 20H00
---	---	--	---

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none">● Mme Priscilla JORDA● Mme Stéphanie HAGUE● Mme Amandine DENAMUR
Parents élus	<ul style="list-style-type: none">● Mme Coralie JOLY (maman de Nino en GS) Représentante suppléante de parents d'élèves● M. Guillaume VIGNOLES (Papa de Louise en PS) Représentant suppléant de parents d'élèves● Mme Justine LAYET (Maman de Clément en PS et Noémie en GS) Représentante titulaire de parents d'élèves● Mme Carine PEREIRA (Maman d'Owen en MS) Représentante titulaire de parents d'élèves● Mme Florie GAGNEUX (Maman de Léo en PS) Représentante suppléante de parents d'élèves
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none">● Mme Sophie MALMANCHE (Responsable des affaires sociales)
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none">● M. Fabrice LARCHE (1^{er} adjoint, responsable des affaires scolaires)
<u>Absent(es) excusé(es)</u>	<ul style="list-style-type: none">● M. Olivier DURIEUX (IEN)● M. Pierre WYLLEMAN (DDEN)● Mme Aurore LELEU (Maman de Tamara en PS) Représentante titulaire de parents d'élèves

Président(e) de séance : Mme Amandine DENAMUR	Secrétaire de séance : Mme Stéphanie HAGUE
--	---

ORDRE DU JOUR
Du 3^{ème} conseil d'école

1. Rythmes scolaires
2. Vie de l'école :
 - a. Les effectifs de la rentrée et la structure prévisionnelle
 - b. Point sur les évènements scolaires
3. Bilan du projet d'école
4. Coopérative
5. Rappel du calendrier scolaire 2017-2018
6. Constitution de la commission électorale
7. Point sur les travaux
8. Réponses aux questions des parents

1. Rythmes scolaires

La mairie souhaite repasser si possible à la semaine de 4 jours, la parution du décret semble permettre une telle mesure à condition que la proposition soit acceptée par l'Inspection Académique, mais le décret n'a pas encore été voté. L'équipe municipale a envoyé une demande, il y a une quinzaine de jours. Tous les membres du conseil d'école présents ce soir émettent un avis favorable pour une telle organisation (8h30-11h30 et 13h30-16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 36 semaines par an. Les décisions des deux conseils d'école seront également envoyées à l'Inspection Académique.

Les parents seront bien sûr avertis rapidement de la réponse faite par l'Académie, nous invitons tous les parents à consulter fréquemment le site internet de la mairie ainsi que la page facebook où seront indiqués les changements s'ils devaient intervenir durant l'été.

2. Vie de l'école :

a. Les effectifs de la rentrée et la structure prévisionnelle

	PS	MS	GS	Total
Garçons	12	11	14	37
Filles	8	15	12	35
Total	20	26	26	72

Structure prévisionnelle

	Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	PS	GS	PS	MS	MS	GS
	Amandine DENAMUR		Stéphanie HAGUE		Priscilla JORDA	
Garçons	6	8	6	6	5	6
Filles	4	7	4	8	7	5
Total	10	15	10	14	12	11
Effectif par classe	25		24		23	
Effectif école	72					

Il est choisi d'indiquer aux parents quelle enseignante aura quelle classe, mais la liste des élèves ne sera diffusée que le jour de la prérentrée car il peut y avoir des changements jusqu'à la dernière minute. Les PS seront accueillis en rentrée échelonnée sur les deux premiers jours.

b. Point sur les événements scolaires

- Les dernières visites à la médiathèque ont eu lieu le 13 juin pour les MS et le 15 juin pour les GS. Nous remercions les bénévoles pour leur accueil et le temps qu'elles nous consacrent, y compris pour la recherche d'ouvrages dont nous avons besoin tout au long de l'année.

- Le 23 mai, nous avons assisté au spectacle Célestin et la grande ourse (toujours sur le thème du monde). Le spectacle était financé par la mairie.

- Les futurs PS sont venus en demi-matinées d'intégration en petits groupes (maximum 4) sur 6 jours. Nous avons eu l'occasion de rencontrer presque tous les futurs petits et ainsi mieux envisager leur répartition.

- Le 24 Juin se déroulera lors du week-end de la fête de la musique, la représentation du spectacle créé par les enfants avec Célian Faivre notre intervenant musique. Suite à l'accord de la préfecture, il pourra se dérouler sur la place du village sous condition d'être vigilants. Il se déroulera à 14h et sera suivi par la kermesse de Maternelle Active

- Le 26 Juin, l'école entière ira au zoo de Vincennes comme sortie de fin d'année. L'événement est entièrement financé par Maternelle Active. Les horaires de la sortie sont fixés de 8h (départ) à 17h (retour). Nous choisissons de prévoir un maximum d'accompagnateurs afin de faire des petits groupes indépendants. Nous avons effectué la visite de préparation afin de bien connaître les lieux, de repérer les aires de pique-nique, de cibler la visite pour les accompagnateurs.

- Le 4 juillet, nous organiserons une matinée rencontre sportive suivie d'un pique-nique. Nous en profitons pour demander à la Mairie si nous pourrions utiliser le stade ce jour là.

3. Bilan du projet d'école

- Axe 1: développer le langage

Nous allons créer un dictionnaire imagier sous forme de lutin qui suivra l'enfant de la PS à la GS. Nous réfléchissons encore à l'organisation de l'outil mais il sera sûrement organisé par domaine (vêtements, parties du corps, matériel de classe...) et sera complété sur les 3 ans.

- Axe 2: Développer une démarche scientifique

Un cahier de sciences sera mis en place dès la rentrée, tout comme le dictionnaire-imagier, il suivra l'enfant de la PS à la GS et permettra de compléter les apprentissages ou fur et à mesure des années.

Le thème de l'année choisi cette année n'était pas très porteur pour travailler les sciences, nous avons donc choisi un thème plus « scientifique » pour l'année prochaine: les quatre éléments.

- Axe 3: Devenir un élève citoyen

Le tutorat sera accentué dans chaque classe vu qu'il n'y aura que des doubles-niveaux.

Les projets communs entre l'école maternelle et l'école élémentaire (majoritairement les CP) déjà mis en place précédemment et prolongés cette année, continueront l'année prochaine.

L'objectif de partager des projets environnementaux communs sera développé avec la nouvelle école (jardin pédagogique, label école développement durable).

Nous envisageons de mettre en place un projet avec l'infirmière scolaire pour l'année prochaine (peut être sur l'apprendre à porter secours)

Les rencontres sportives avec d'autres écoles sont difficiles d'accès. Le cross est encore annulé cette année à cause de Vigipirate, il y a peu de rencontres proposées pour les maternelles. Selon comment se déroulera la matinée sportive du 4 juillet, nous envisagerons de recommencer ou développer ce type d'évènement l'année prochaine.

4. Coopérative

Entrées	Sorties
Remboursement trop perçu CANOPE : 10€ Bénéfices objets personnalisés : 234.9	Achat jeu pédagogique : 135€
Total des entrées : 244.9€	Total des sorties : 135€
Solde actuel : 1115.00€	

5. Rappel du calendrier scolaire 2017-2018

Prérentrée des enseignants	Le Vendredi 1er septembre 2017
Rentrée scolaire des élèves	Le Lundi 4 septembre 2017
Toussaint	Du Samedi 21 octobre 2017 au Lundi 6 novembre 2017
Noël	Du Samedi 23 décembre 2017 au Lundi 8 janvier 2018
Hiver	Du Samedi 17 février 2018 au Lundi 5 mars 2018
Printemps	Du Samedi 14 avril 2018 au Lundi 30 avril 2018
Début des vacances d'été	Le Samedi 7 juillet 2018

Il n'y aura pas le pont de l'Ascension car le jeudi de l'Ascension sera le 10 mai et qu'il y aura donc deux jours fériés cette semaine là avec le 8 mai.

6. Constitution de la commission électorale

La commission électorale doit se réunir à la rentrée. Elle se réunira à la suite de la réunion de parents. Elle doit être composée de 2 parents élus en poste + le directeur qui est le président + 1 Professeur des écoles + DDEN + un représentant de la mairie éventuellement.

Il est décidé que la commission électorale se réunira à la suite de la réunion d'information des parents à la rentrée.

7. Point sur les travaux

Chaque enseignante doit préparer la liste des travaux à effectuer pendant les vacances pour la fin du mois.

8. Réponses aux questions des parents

- Les frais de cantine facturés quand les enfants sont gardés à la maison à la demande de l'école (évoqué au dernier conseil). Où en est-on ?

Cette demande pose de gros problème au niveau comptabilité car le logiciel manque de souplesse. Mais la mairie essaie de trouver une solution.

- Clarifier pourquoi les filles doivent porter des shorts ou leggings sous les robes ? Beaucoup de parents ont eu des interrogations sur ce mot. Quel fait a motivé ce mot ? La question du sport au quotidien a été avancée en réponse alors que le mot lui même indiquait les jours de sport. Et, s'il y a sport tous les jours pourquoi ne pas demander simplement que tous les enfants soient en tenue de sport tous les jours ? (sans rapport avec le fait de porter une robe) Sinon, Est ce le comportement des garçons qui implique cela ? Dans ce cas les parents estiment qu'il faut en parler avec les garçons concernés, expliquer la pudeur, le respect du corps de l'autre, etc... Ou bien est ce par ce que les filles se tiennent mal et qu'on voit leur culotte ? Dans ce cas, il vaudrait mieux qu'on les reprenne en leur demandant de bien se tenir (aussi bien les parents que les enseignantes, atsem, ...) Il faut bien qu'elles apprennent à porter des robes ! Plus facile à 5 ans qu'à 10. Dans tous les cas merci d'apporter des précisions à cette demande de l'école qui suscite des sentiments mitigés chez les parents.

Nous avons choisi de faire cette demande pour deux raisons, la première est une question d'hygiène au vu l'état poussiéreux de la cour de récréation et des enfants qui s'assoient par terre, les filles sont donc assises en culotte (car rarement à genoux) dans la poussière.

La deuxième est qu'à l'école maternelle le sport doit être pratiqué tous les jours, nous imposons une tenue de sport uniquement les jours de DOJO, mais nous ne voulons pas le faire au quotidien, un simple mini short suffit pour que toutes activités sportives soient pratiquées librement. Nous n'avons en aucun cas voulu brimer les filles, il ne s'agit pas de comportements inappropriés de la part des garçons dans quel cas, ce n'est pas les filles qui auraient eu à changer de tenue. Il ne s'agit pas non plus de façon de se tenir car bien évidemment nous reprenons dès que cela est nécessaire les petites filles concernées et leur apprenons à se tenir correctement.

- communication sur les NAP aux nouveaux parents. Il aurait été annoncé à des parents la suppression des NAP l'année prochaine en maternelle. Or, d'après ce que savent les parents la mairie n'a pas encore statué sur le sujet. D'autre part c'est un sujet sur lequel l'élémentaire pensait consulter les parents. D'où vient cette information diffusée à certains parents de maternelle ?

L'information m'a été confirmée par Sophie MALMANCHE peu avant les inscriptions de futurs PS, étant donné les changements qui risquent de se faire à la rentrée, j'ai tenté de dresser un schéma global aux futurs parents d'élèves afin que ceux-ci s'organisent au mieux pour la rentrée. L'élémentaire s'étonne de votre remarque car ce ne sont pas les écoles qui ont le pouvoir de décider quoi que ce soit mais bien la mairie.

C'est au représentant de parents de renvoyer les parents ayant ce type de question vers l'enseignante de leur enfant.

- Autre sujet épineux : quelques parents d'enfants « qui ne rentrent pas dans le moule » se sentent mis à l'écart, ou du moins pas entendus ni soutenus. Eux même démunis car n'ayant pas ou peu d'expérience des enfants ont du mal à comprendre quel est le problème ou quelles mesures prendre. L'expertise bienveillante des enseignantes est dans ce cas très précieuse pour donner des pistes de recherche, des méthodes, voire des examens à faire ou spécialistes à consulter afin de ne pas avoir le sentiment que leurs enfants doivent « rentrer dans les rangs » alors que cela leur semble difficile voire impossible.

Il est rappelé que normalement en conseil d'école seules les questions d'ordre général sont traitées. Cependant, les maîtresses s'étonnent de telle « question », elles rappellent que les parents peuvent demander un entretien avec la maîtresse de leur enfant et évoquer leur inquiétude avec elle. Aucune remarque de ce type faite lors des divers RDV avec des parents ne nous semble correspondre à ces réflexions. Les parents concernés sont invités à prendre contact avec nous d'ici la fin de l'année. Nous tenons à ajouter que si nous avons constatés qu'une prise en charge était nécessaire pour tel ou tel élève, nous aurions bien sûr déjà pris contact avec la famille.

- 2 familles expriment leur mécontentement en quittant l'école pour inscrire leurs enfants dans le privé. Comment cela est-il vécu du côté des enseignantes/astem ? Les parents s'interrogent sur les raisons et ce d'autant plus au vu des efforts déployés pour empêcher la fermeture de classe en élémentaire. Ce n'est pas le moment de laisser partir des élèves.

Il y a eu en effet une demande de radiation en cours d'année suite à un désaccord avec une famille. Ce désaccord ne concernait pas le fonctionnement de l'école en lui-même.

Nous ne pouvons accepter toutes les exigences des familles sous la menace de radiation.

Nous n'avons pas eu pour le moment d'autre demande de radiation autre que pour déménagements.

Comme pour la question précédente, aucun retour de mécontentement ne nous a été fait directement.

Comme il a été indiqué en début d'année, il est possible qu'il y ait des opinions différentes sur le fonctionnement de l'école mais les enseignantes sont toujours prêtes à discuter. Il n'y pas eu d'échanges qui nous auraient peut-être permis de clarifier les choses et d'améliorer ce qui aurait pu l'être.

Cependant nous prenons note du sentiment de manque de communication depuis que l'école n'est plus ouverte aux parents. Nous allons discuter en équipe de la possibilité de mettre en place des rendez-vous individuels pour la remise de livrets de milieu d'année.

- chenille processionnaire : quelles mesures sont prises pour qu'il n'y ait pas de contact avec les enfants. Un simple ruban semble un peu léger.

La mairie a été avertie le jour même de la découverte des cocons dans les arbres, les pièges ont été rechargés dans les jours qui ont suivi. Nous avons installé un ruban autour de l'arbre concerné car c'est la seule chose que nous puissions faire pour limiter les risques. L'état des cocons est vérifié au quotidien. La seule autre solution serait d'interdire totalement l'accès de la cour.

Le traitement est en cours.

- verres en plastique aux toilettes. Les parents craignent que cela ne soit favorable à la propagation des microbes parmi les enfants. Les enfants dont les parents le souhaitent peuvent-ils apporter une bouteille ou gourde marquée pour éviter de boire dans les mêmes verres que les autres ?

Gérer les bouteilles individuelles au quotidien nous semble difficile (changement de l'eau au quotidien sinon prolifération de bactéries, pas de place nécessaire pour les sacs aux porte-manteaux, fuite si les bouteilles sont mal fermées) sachant qu'en plus ça n'empêchera pas les enfants de se les prêter. Nous réfléchissons à un système qui pourrait répondre à cette demande dans la nouvelle école.